



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*01

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

26/11/12

Dossier complet le :

27/11/12

N° d'enregistrement :

F-022-12-P-0033

1. Intitulé du projet

Projet de Renouvellement Urbain (PRU) des quartiers Obier et Granges à NOGENT SUR OISE

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de NOGENT SUR OISE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Jean-François DARDENNE

RCS / SIRET

Forme juridique

Collectivité locale

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6) Infrastructures routières	Projet soumis au cas par cas en application de l'annexe III de la directive 85/337/CE d) toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Projet de renouvellement urbain comprenant des démolitions de bâtiments, des constructions de bâtiments, des requalifications et des créations de voiries, réseaux divers, d'espaces publics, de parkings.

4.2 Objectifs du projet

Désenclavement des quartiers Obier et Granges par création de voies nouvelles, hiérarchisation viaire des rues de ces quartiers, création et réhabilitation de voies douces, rénovation des bâtiments d'habitation (1085 logts), démolition (461 logts) et reconstruction hors site (685 logts) de logements sociaux et construction d'équipements sportifs

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Construction de nouveaux logements sur différents sites extérieurs, puis déménagement des anciens locataires vers ces nouveaux logements, puis démolition des anciens logements, puis réaménagement des sites démolis, avec, en parallèle, création et réhabilitation d'espaces publics (voiries, réseaux, espaces verts, parcs,...) et enfin construction d'équipements publics (bâtiment polyvalent, salle multi-sport)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Gestion des logements d'habitation par les bailleurs sociaux (OPAC, OSICA, ADOMA)

Utilisation d'espaces publics (voiries, stationnements, parcs et jardins) par la population

Utilisation d'équipements publics (salle polyvalente, salle de sports) par des associations

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossiers « Loi sur l'Eau » en fonction des surfaces et des milieux récepteurs

Dossier d'enquête d'utilité publique pour expropriation des bâtiments pour le secteur CURIE

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - précisez les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Quartier OBIER (~60 000 m ²), Quartier GRANGES (~300 000 m ²) pour les parties directement impactées par le projet	
Création d'environ 350 mètres de voies routières nouvelles	

4.6 Localisation du projet

Adresse

Nogent sur Oise

Coordonnées géographiques¹

Long. 2° 28' 03" Lat. 49° 16' 29"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Nogent sur Oise

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Programme global de renouvellement urbain de la Communauté d'Agglomération Creilloise comprenant les PRU de Montataire, Creil, Nogent sur Oise et du quartier de Gournay-lès-Usines

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Domaine public pour les voiries et espaces publics

Sols construits pour les logements existants et les bâtiments publics existants

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Plan d'Occupation des Sols (POS) de Nogent sur Oise

PLU en cours d'élaboration (2013)

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

POS approuvé le 29/06/2000

(avec de nombreuses modifications depuis)

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui pour le sol du secteur du bâtiment FICOP Il est prévu de dépolluer le sol afin de rendre le site totalement compatible avec l'usage « logement »
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site Inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	un périmètre d'un monument historique est impacté par le projet (façade château SARCUS)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Infiltration des eaux pluviales des projets sur chaque site
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'axe routier bruyant (RD 200) pour le site
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FICOP
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	oui par infiltration des eaux pluviales dans le sol sur chaque site
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	oui lors des démolitions (amiante-ciment et matériaux de déconstruction)
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui par la présence d'un monument historique dans le périmètre du projet
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui en terme d'urbanisme, par une modification des flux de circulations sur le territoire de la Commune

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
 Oui Non Si oui, décrivez lesquelles : _____

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input type="checkbox"/>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 26° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 26° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	Evaluation financière des travaux en annexe

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

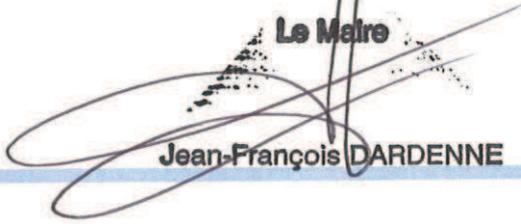
Fait à

Nogent sur Oise

le.

26/11/2012

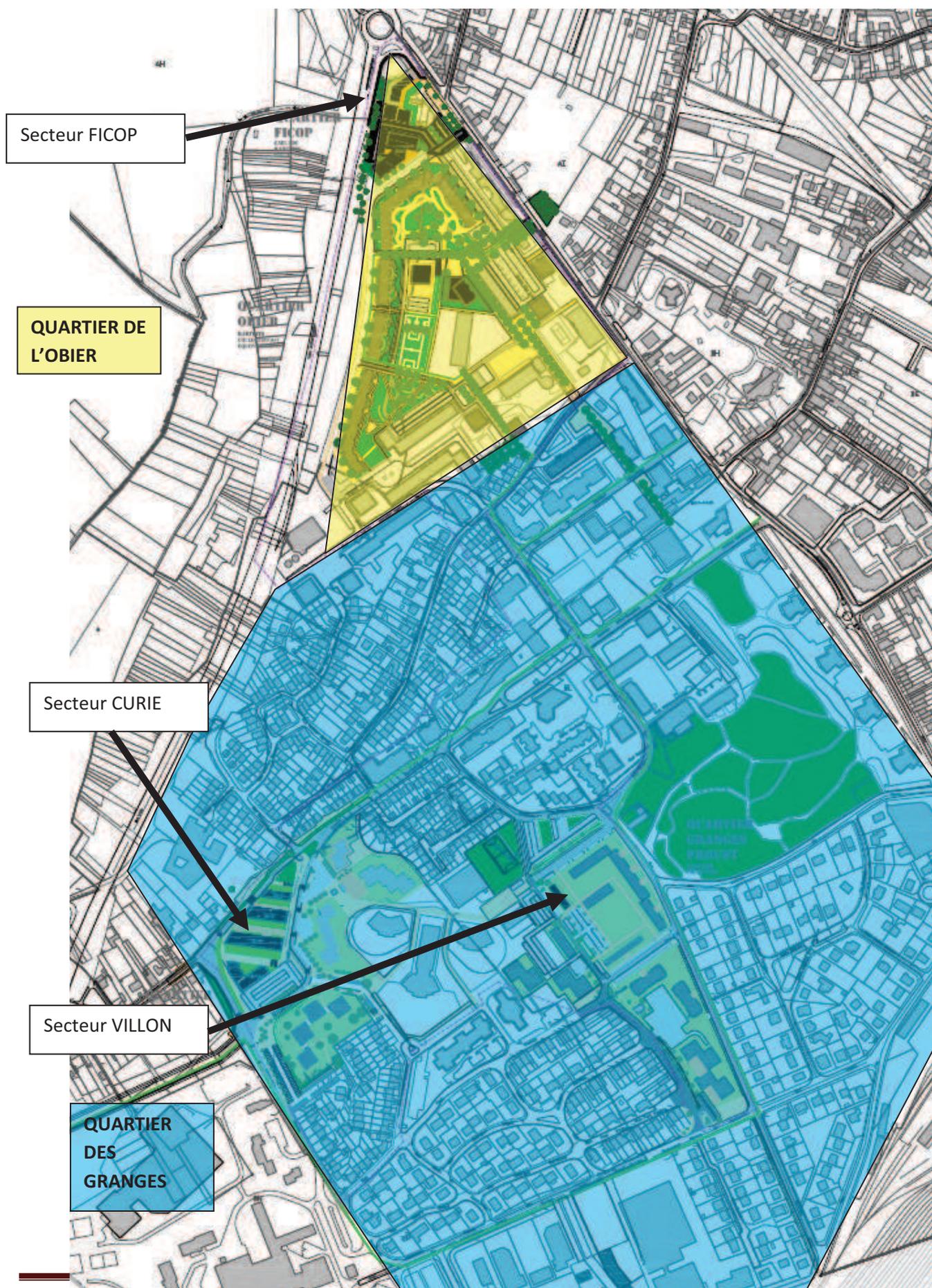
Signature

Le Maire

Jean-François DARDENNE



ANNEXES :

a. Annexe 1 : Plan général des constructions prévues par site



b. Annexe 2 : liste des opérations d'aménagements prévues dans la programme ANRU(A1 à A17) et Hors Programme ANRU (HPI à HPI4)

Position Maquette ANRU	Chiffrage par position maquette	Libellé Maquette ANRU	Libellé par sous-position	Quartier	Longueur ou surface
A1	515 236,00 €	A1) Réaménagement des accès Quartier OBIER	Création d'une voirie d'accès vers le site FICOP	Obier	50 ml
			Création d'une voirie entre bd Branly et l'avenue du 8 Mai	Obier	40 ml
			Requalification d'une voirie entre la place Gay Lussac et l'avenue du 8 Mai	Obier	45 ml
			Aménagement paysager entre le Boulevard Branly et l'avenue du 8 Mai	Obier	1 100 m ²
A2	162 325,00 €	A2) Requalification rues Branly et Calmette	Requalification du boulevard Branly	Obier	580 ml
			Requalification de la rue du professeur Calmette	Obier	130 ml
A3	414 216,00 €	A3) Traitement paysager entrée de ville et square Quartier Obier	Réhabilitation de l'entrée de ville par un traitement paysager	Obier	1 350 m ²
			Création d'un square au cœur de l'îlot Cèdres / Chênes	Obier	2 850 m ²
A4	354 496,00 €	A4) Création de voirie interne Quartier Obier	Création d'une voirie entre la place Gay Lussac et le bd Branly	Obier	115 ml
			Création d'une voirie entre la rue du professeur Calmette et le Bd Branly	Obier	120 ml
A5	759 944,00 €	A5) Création d'espaces publics suivant l'axe Est-Ouest entre rue Calmette et rue du 8 mai	Création d'un espace public et de stationnement entre les rues Pasteur, Calmette, Branly et le 8 Mai	Obier	4 800 m ²
A6	536 213,00 €	A6) Requalification de cheminements piéton Quartier Obier	Requalification d'un réseau de chemins piétons sur le haut de l'Obier	Obier	550 ml
			Requalification du cheminement piéton de la rue Pasteur à l'accès groupe scolaire Obier	Obier	120 ml
A7	977 742,00 €	A7) Requalification voiries de liaison entre Quartier Obier et Granges	Requalification de la rue Ambroise Paré et rue Ronsard	Obier-Granges	400 ml
			Requalification de la rue François Villon	Granges - Proust	170 ml
A8	1 528 604,00 €	A8) Créations et requalifications voiries secteur Proust Villon	Création d'une voie entre François Villon et la rue Marcel Proust	Granges - Proust	130 ml
			Création d'une voie entre la rue Marcel Proust et la rue Marceau	Granges - Proust	65 ml
			Requalification de la rue Marcel Proust	Granges - Proust	200 ml
A9	804 159,00 €	A9) Requalification voiries et cheminements secteur Proust Marceau Marot	Requalification de la rue Marcel Marceau	Granges - Proust	360 ml
			Requalification de la rue Clément Marot	Granges - Proust	125 ml
			Requalification des chemins piéton entre quartier Proust et quartier Curie	Granges - Proust	650 ml

Suite page suivante

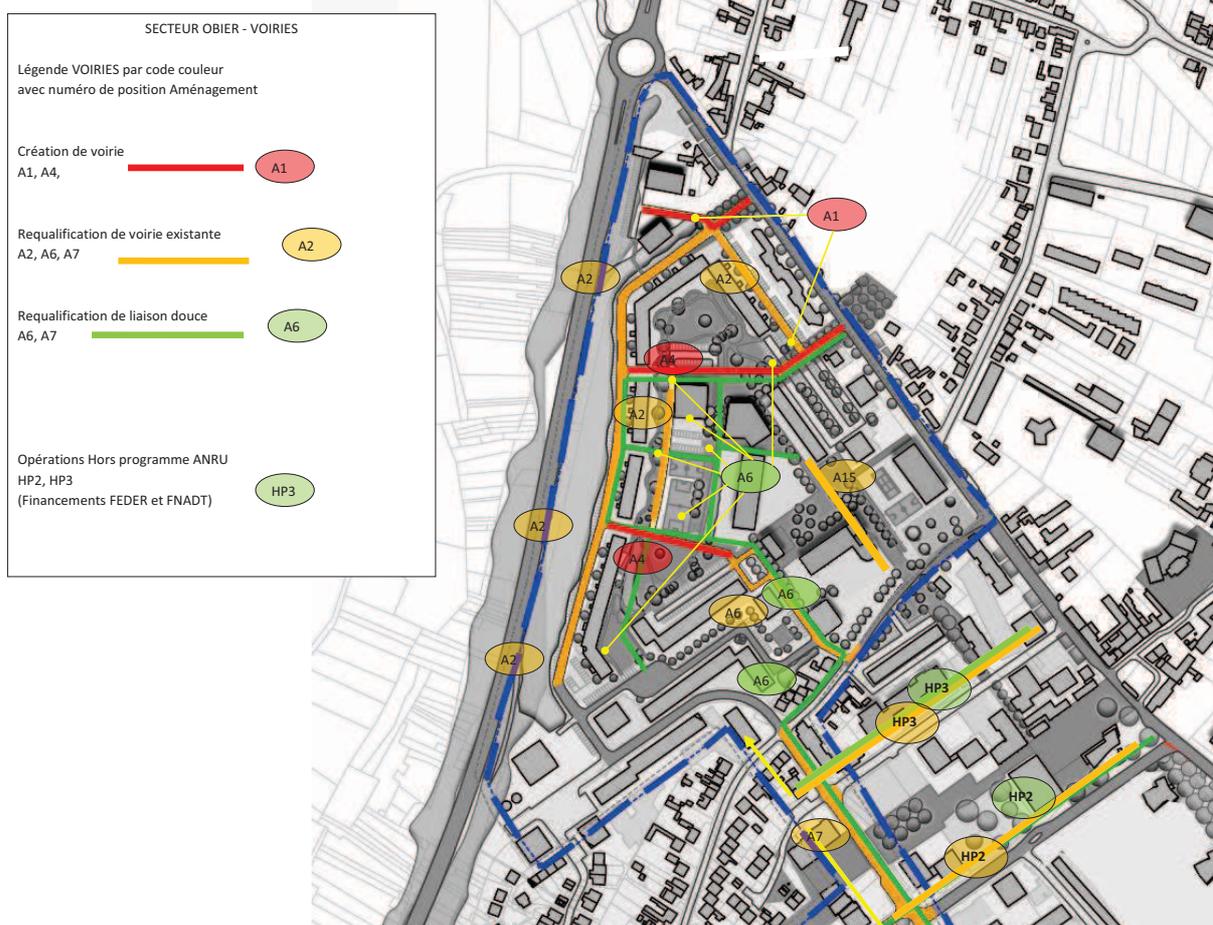
Position Maquette ANRU	Chiffrage par position maquette	Libellé Maquette ANRU	Libellé par sous-position	Quartier	Longueur ou surface
A1 0	A10.1	A10) Requalification voiries secteur St Exupery Jaurès Coubertin	Requalification de la rue Saint-Exupéry	Granges - Curie	360 ml
	A10.2		Requalification de la liaison entre la rue Jean Jaurès et la rue Saint-Exupéry	Granges - Curie	30 ml
	A10.3		Requalification de la rue Jean Jaurès	Granges - Curie	245 ml
	A10.4		Requalification de la rue Pierre de Coubertin	Granges - Curie	220 ml
A1 1	A11.1	A11) Création d'espaces publics Quartier Granges	Création d'espaces publics Quartier Granges Curie	Granges	2 500 m²
	A11.2		Réaménagement d'espaces publics secteur Villon		4 100 m²
A1 2	A12.1	A12) Requalification d'espaces sportifs Quartier Obier	Réaménagement d'espaces publics secteur Villon	Obier	1 400 m²
	A12.2		Aménagement de terrains de sport	Obier	2 200 m²
A1 3	A13	A13) Création de cheminements secteur Jaurès St Exupéry	Création de chemins piétons entre la rue Jean Jaurès et l'avenue Saint-Exupéry	Granges - Curie	120 ml
A1 4	A14	A14) Requalification d'espaces publics secteur Gay Lussac et sortie vers rue du 8 mai	Réhabilitation de la place Gay Lussac et stationnement et sortie Obier	Obier	5 380 m²
A1 5	A15	A15) Requalification d'espaces publics suivant l'axe nord- sud entre place Gay Lussac et place des 3 rois	Réhabilitation de la place Gay Lussac et stationnement et sortie Obier	Obier	5 500 m²
A1 6	A16	A16) Requalification d'espaces publics secteur Obier	Restructuration de l'espace vert entre Les Marronniers et l'immeuble en copropriété	Obier	3 000 m²
A1 7	A17	A17) Requalification d'espaces sportifs Quartier Granges	Requalification du terrain de sport du gymnase du groupe scolaire des Granges	Obier	2 000 m²
	9 633 996,75 €	TOTAL AMÉNAGEMENTS ANRU			

AMÉNAGEMENTS HORS POSITION ANRU	Chiffrage par position	Libellé par sous-position Hors programme ANRU	Quartier	Longueur ou surface
HP1	30 000 €	HP1) Requalification de la rue Marceau pour création de liaisons douces	Granges	186 ml
HP2	230 000 €	HP2) Requalification de la rue St Exupéry entre le croisement avec la rue A. Paré et la rue Gambetta	Obier	230 ml
HP3	230 000 €	HP3) Requalification de la rue du Docteur Schweitzer entre la rue A. Paré et la rue du 8 mai	Obier	230 ml
HP4	185 000 €	HP4) Requalification de la rue Pierre de Coubertin entre le carrefour avec la rue Saint-Exupéry et le carrefour avec la rue Marceau pour création de liaisons douces	Granges	740 ml
HP5	345 000 €	HP5) Requalification de la rue Rabelais pour création de liaisons douces	Granges	230 ml
HP6	262 200 €	HP6) Restructuration du mail piéton entre la rue Pasteur jusqu'à la place des 3 rois	Obier	230 ml
HP7	233 415 €	HP7) Création d'un espace public à la jonction des rues Paul Claudel, Clément Marot et Marcel Proust	Granges	1 050 m²
HP8	222 300 €	HP8) Création d'un espace public le long de la rue Hoche à la jonction des rues Marcel Proust et Marceau	Granges	1 050 m²
HP9	56 000 €	HP9) Résidentialisation des immeubles PEUPLIERS -ACACIAS-TILLEUL	Obier	80 Logts
HP10	56 000 €	HP10) Résidentialisation des immeubles CHARMES-BOULEAUX-CHATAIGNERS	Obier	80 Logts
HP11	82 600 €	HP11) Résidentialisation des immeubles LES CEDRES-LES CHENES	Obier	118 Logts
HP12	48 300 €	HP12) Résidentialisation des immeubles LES HETRES-LES PLATANES	Obier	69 Logts
HP13	53 200 €	HP13) Résidentialisation des immeubles LES MARONNIERS	Obier	76 Logts
HP14	95 900 €	HP14) Résidentialisation des immeubles LES PETUNIAS-PAQUERETTES-PIVOINES-PERCES NEIGE	Granges	137 Logts
TOTAL HORS MAQUETTE ANRU (HP)	2 129 915 €			

RÉCAPITULATION GÉNÉRAL DES AMÉNAGEMENTS À RÉALISER

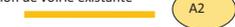
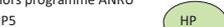
PROGRAMME ANRU	9 633 996,75 €
OPÉRATIONS HORS PROGRAMME ANRU	2 129 915,00 €
TOTAL GÉNÉRAL DES AMÉNAGEMENTS	11 763 912,75€

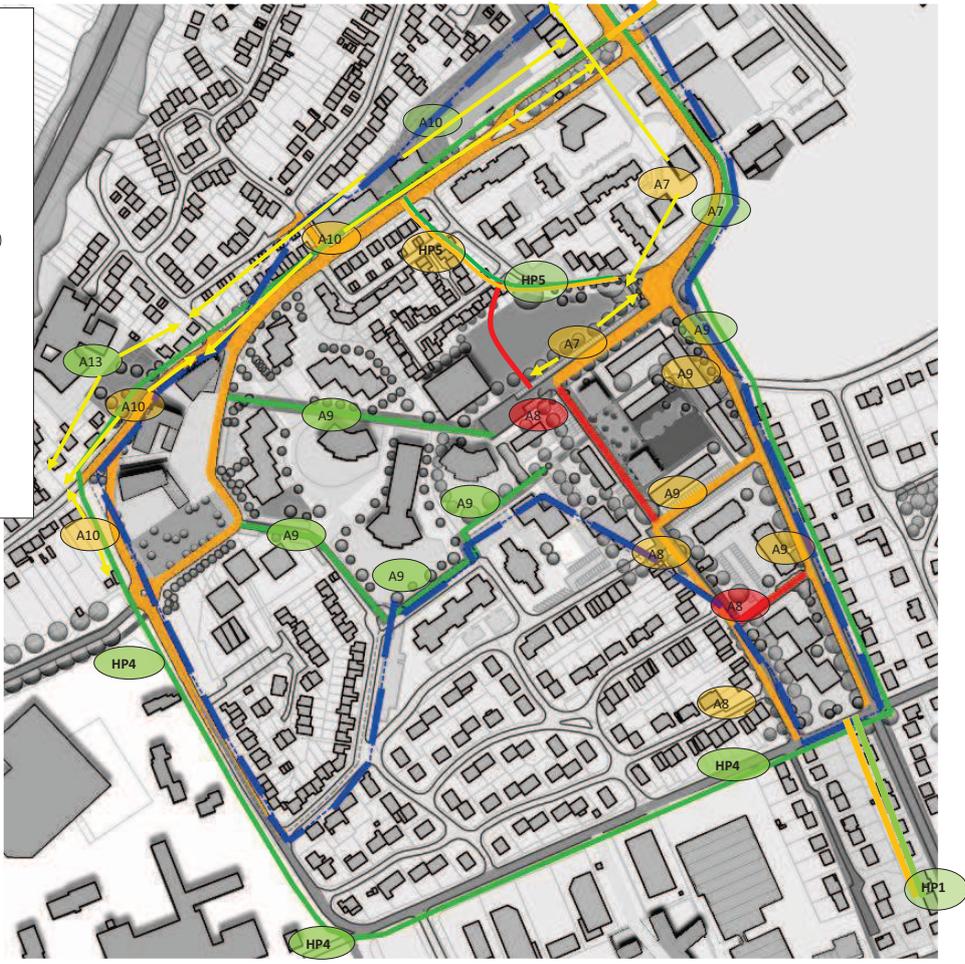
Annexe 3 : Plans des aménagements de voiries et d'espaces publics prévus dans le programme ANRU (A1 à A17) et hors ANRU (HP1 à HP14)



SECTEUR GRANGES - VOIRIES

Légende VOIRIES par code couleur
avec numéro de position Aménagement

- Création de voirie
A8 
- Requalification de voirie existante
A8, A9, A10 
- Requalification de liaison douce
A9, A10, A13 
- Opération Hors programme ANRU
HP1, HP4, HP5
(Financements FEDER et FNADT) 



SECTEUR OBIER – ESPACES PUBLICS

Légende ESPACES PUBLICS par code couleur avec numéro de position Aménagement

Création d'espaces publics
A1, A5, A14



Requalification d'espaces existants
A3, A5, A14, A15, A16, A12, A15, A16



Opération Hors programme ANRU
HP6
(Financements FEDER et FNAADT)



Résidentialisation d'immeubles
HP 9, HP10, HP11, HP12, HP13



SECTEUR GRANGES – ESPACES PUBLICS

Légende ESPACES PUBLICS par code couleur
avec numéro de position Aménagement

Création d'espaces publics
A11, A17



Opérations Hors programme ANRU
(Financements FEDER et FNADT)



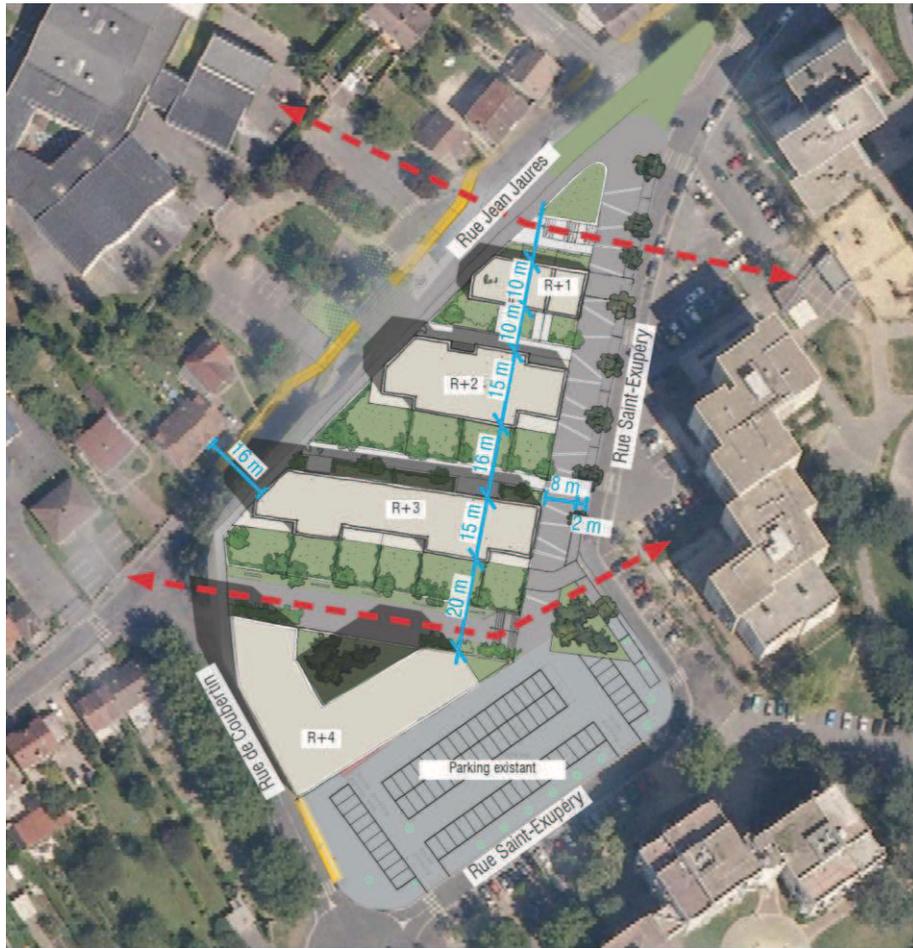
Résidentialisation d'immeubles
HP14



Requalification d'espaces publics
HP7, HP8

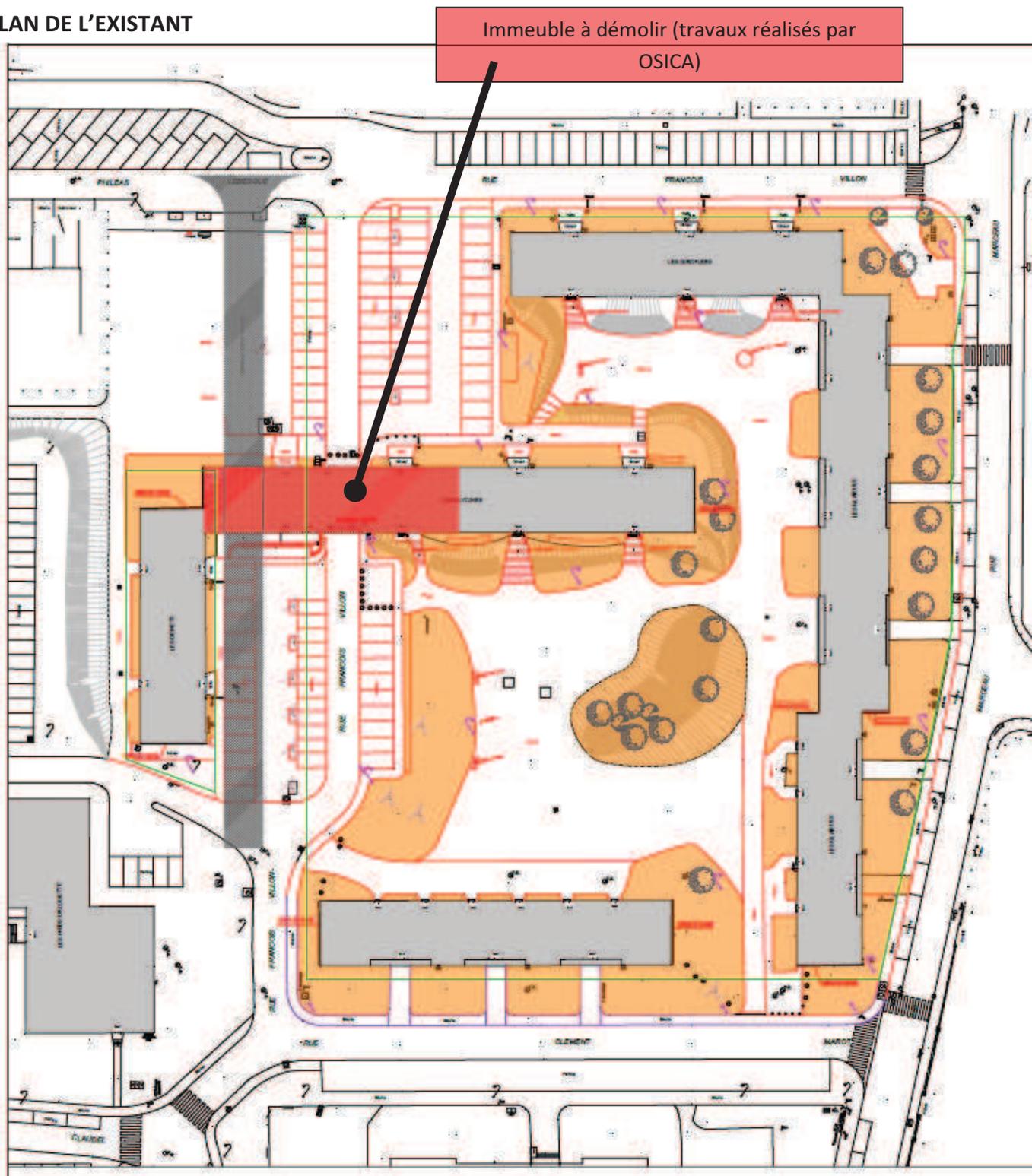


c. Annexe 4 : plan détaillé du secteur Curie : reconstruction d'un centre commercial (1000m² et de 78 logements après démolition des bâtiments existants)

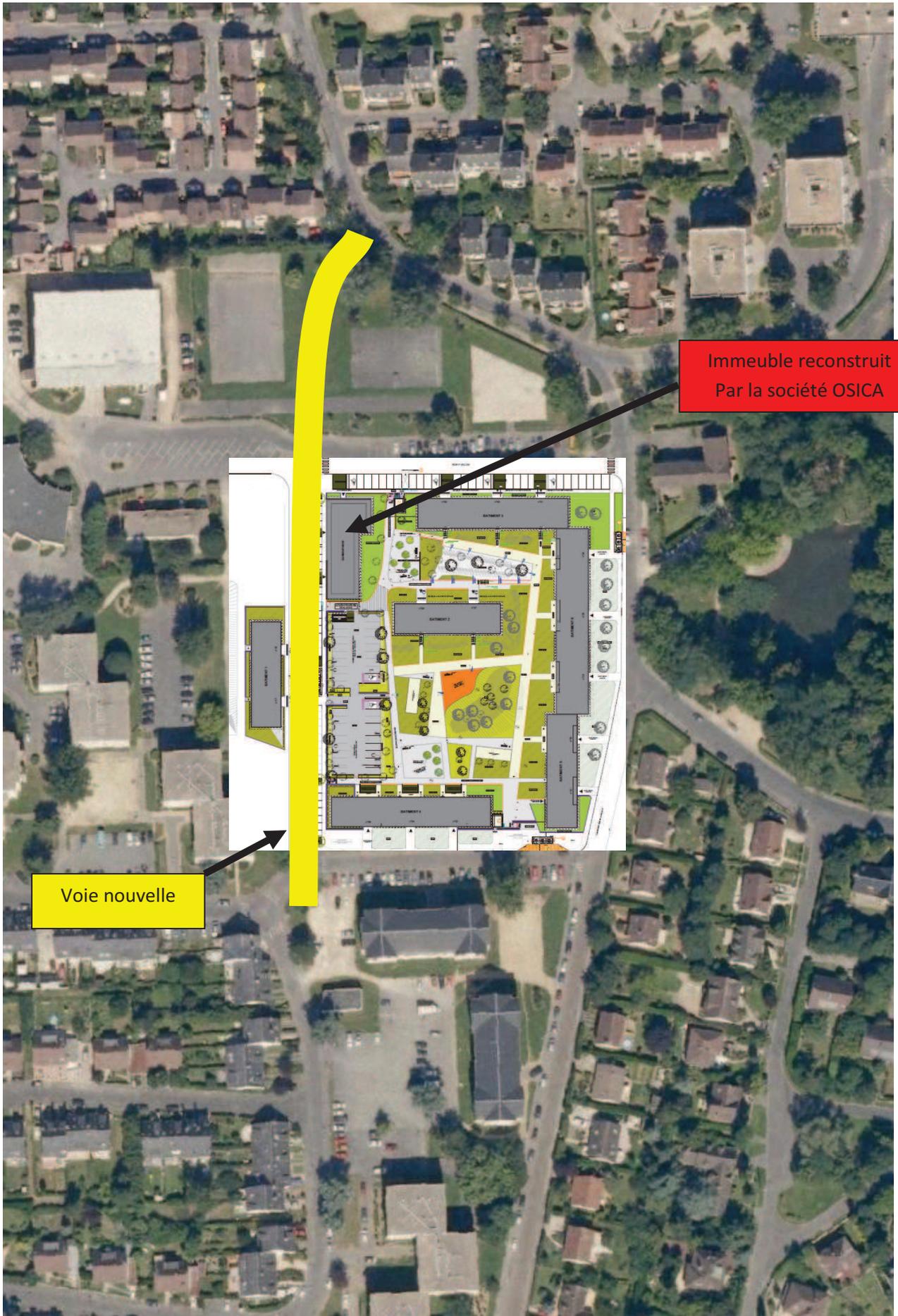


d. Annexe 5 : plan détaillé du secteur VILLON (démolition de 18 logements et reconstruction de 18 logements par la société OSICA)

PLAN DE L'EXISTANT



PLAN ETAT FUTUR



Voie nouvelle

Immeuble reconstruit
Par la société OSICA